

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

alliage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

BEGO Bremer Goldschlägerei

Wilh. Herbst GmbH & Co. KG

Wilhelm-Herbst-Str. 1

28359 Bremen

N° de téléphone +49/ 421/ 2028 – 0

N° Fax +49/ 421/ 2028 – 115

e-mail msds@bego.com

Service émetteur / téléphone

Services d' Etudes & de Développement de matériaux, d'alliages et de produits céramiques; +49/ 421/ 2028 – 130
(Chef du service de développement d'alliages)

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

msds@bego.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification du Règlement (CE) N° 1272/2008, dit règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger

-

Mention d'avertissement

-

Mentions de danger

-

Mentions de danger (UE)

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence

-

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

Informations relatives à l'étiquetage

Sous la forme sous laquelle le produit est commercialisé, il ne présente aucun risque ni pour la santé humaine par inhalation, par ingestion ou par contact avec la peau, ni pour les eaux, raison pour laquelle il n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage, cf.:

- Règlement n°1272/2008 dit « CLP » annexe, section 1.3.4. (« Métaux massifs, alliages, mélanges contenant des polymères, mélanges contenant des élastomères »).

L'étiquetage (mentions de danger (UE)) est conforme aux dispositions de l'annexe II du Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| N° | Dénomination de la substance | | Indications complémentaires | | |
|----|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|-----------------|------------|
| | N° CAS / CE / Index / REACH | Classification (CE) 1272/2008 (CLP) | Concentration | | % |
| 1 | argent | | | | |
| | 7440-22-4 231-131-3 - - | - | >= | 50,00 - < 70,00 | % en poids |
| 2 | cuivre massive | | | | |
| | 7440-50-8 231-159-6 - - | - | >= | 10,00 - < 25,00 | % en poids |

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté.

Après ingestion

Appeler immédiatement le médecin. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures générales de protection et d'hygiène

Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des fourrages. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

| N° | Dénomination de la substance | N° CAS | N° CE |
|----|--|-----------|-------------------|
| 1 | argent | 7440-22-4 | 231-131-3 |
| | 2000/39/EWG | | |
| | Silver, metallic | | |
| | VME | 0,1 | mg/m ³ |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Argent (métal) | | |
| | VME | 0,1 | mg/m ³ |
| 2 | cuivre massive | 7440-50-8 | 231-159-6 |
| | Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France | | |
| | Cuivre | | |
| | fumées | | |
| | VME | 0,2 | mg/m ³ |

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières, de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| |
|---------------------|
| Etat/Couleur |
| solide |
| blanc |
| Odeur |
| inodore |

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

| | |
|---|-----------------------|
| Seuil d'odorat | |
| Donnée non disponible. | |
| pH | |
| Donnée non disponible. | |
| Point d'ébullition / Zone d'ébullition | |
| Donnée non disponible. | |
| Point de fusion / Zone de fusion | |
| Valeur | 620 - 660 °C |
| Point de décomposition / Zone de décomposition | |
| Donnée non disponible. | |
| Point d'éclair | |
| Donnée non disponible. | |
| Température d'auto-inflammabilité | |
| Donnée non disponible. | |
| Propriétés comburantes | |
| Donnée non disponible. | |
| Propriétés explosives | |
| Donnée non disponible. | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | |
| Donnée non disponible. | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité; | |
| Donnée non disponible. | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | |
| Donnée non disponible. | |
| Pression de vapeur | |
| Donnée non disponible. | |
| Densité de vapeur | |
| Donnée non disponible. | |
| Taux d'évaporation | |
| Donnée non disponible. | |
| Densité relative | |
| Donnée non disponible. | |
| Densité | |
| Valeur | 9,5 g/cm ³ |
| Solubilité dans l'eau | |
| Remarque | insoluble |
| Solubilité(s) | |
| Donnée non disponible. | |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | |
| Donnée non disponible. | |
| Viscosité | |
| Donnée non disponible. | |

9.2 Autres informations

| | |
|----------------------------|--|
| Autres informations | |
| Donnée non disponible. | |

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)**Version actuelle:** 1.0.0, établi le: 02.02.2017**Version remplacée:** -, établi le: -**Région:** FR**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë**

Donnée non disponible.

Toxicité dermale aiguë

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance soumise à restrictions incluse à l'annexe XVII, du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Nom commercial : Talmi-Lot 700°C (REF 50221)

Version actuelle: 1.0.0, établi le: 02.02.2017

Version remplacée: -, établi le: -

Région: FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.